

# COMMUNE DE LOGUIVY-PLOUGRAS

## Compte-rendu du

### CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 29 JUILLET 2021

Présents : J.F. LE GALL, S. RUBEUS, N. GRELLEPOIX, Y. LE CREFF, P. LE BALCH, L. LE GUEN, S. LOZACH, G. LAGADEC, A. LE FOLL, D. LE GUEN, C. CHAVANON, F. PICHOURON, B. LE GUYADER.

Absents: M. DUEDAL procuration pour A. LE FOLL et P. LE GALL procuration pour Y. LE CREFF

➤ Secrétaire de séance : F. PICHOURON

➤ Travaux d'aménagement du Bourg : choix de l'entreprise

A l'unanimité le conseil valide la proposition initiale de la société COLAS pour un montant de 143 427.36€ TTC et autorise le Maire à signer le marché et les pièces s'y rapportant.

➤ Cuisine centrale : choix de l'entreprise.

A l'unanimité le conseil municipal valide la proposition de l'entreprise Armonys et autorise le Maire à signer le marché ainsi que les pièces s'y rapportant dans les conditions suivantes :

PU Cantine	Repas enfant	Repas adulte	Frais fixes mensuels
Prix HT	1.550 €	2.050€	1822.00€
Prix TTC	1.635 €	2.163€	1922.21€

PU/catégorie	Repas froid	Repas chaud 6 éléments	Sucre enveloppé 2 morceaux (1kg)	Beurre micro pains X 100	Assortiments de 3 confitures 3 parfums X 120
Prix HT	6.050€	6.050€	3.050€	8.750€	8.261€
Prix TTC	6.383€	6.383€	3.218€	9.231€	8.716€

➤ **Convention avec le RASED**

Le Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) basé au groupe scolaire de Belle-Isle-en-terre sollicite la refacturation des communes des charges supportées par la commune de Belle-Isle-En-Terre à raison de 1€ par élève de chaque commune inscrit à l'école soit 33,00€ pour LOGUIVY-PLOUGRAS. La convention a pris effet au 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour une durée de 1 an et couvre les dépenses relatives à l'entretien et au fonctionnement des locaux, le matériel et les charges d'électricité et de téléphonie.

Le conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer cette convention,

➤ **Questions diverses**

• **Achat de livres spécialisés pour la bibliothèque.**

S. LOZACH présente un devis pour un premier achat de livres spécialisés pour un montant de 1117.50€ auprès de la bibliothèque « Art de lire » de CALLAC.

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition.

S. LOZACH informe le conseil municipal de sa démission en tant que référente élue à la bibliothèque.

• **Vitesse route de Plouaret**

Le Maire fait part de sa rencontre avec les riverains de la route de Plouaret qui se plaignent de la vitesse excessive. La commission voirie va se réunir afin d'étudier la solution à apporter (système de chicane ? amélioration position des radars ?).

A. LE FOLL propose de mettre les radars aux endroits supposés des chicanes afin de faire des relevés de vitesse. Les relevés actuels seront communiqués courant août.

D. LE GUEN demande de changer les horaires des commissions voirie, en dehors des horaires de travail.

• **Vente par adjudication du Saint Emilion**

Le Maire informe le conseil de la prise de contact avec l'EPF concernant la vente par adjudication du restaurant.

Saig fait un état des lieux du financement potentiel de l'opération.

L'EPFB fera une visite sur site le 26/08, les élus qui le souhaitent pourront rencontrer les représentants de l'EPFB.

- **Poubelles de Bec'h Coat**

D. LE GUEN relaie les plaintes des habitants de Bec'h Coat concernant les incivilités au niveau des conteneurs. Un mail a été envoyé ce jour au responsable déchet de LTC

- Route de Tossenou

Route de Tossenou totalement défoncée (beaucoup de nids de poule). Les trous seront rebouchés par le STM.

- A. LE FOLL demande où en est la livraison des filets du city stade. N. GRELLE-POIX informe que la livraison est prévue début septembre (pb d'approvisionnement)
- Réunion de chantier pour la chaufferie prévue au 06/09.
- 
- A. LE FOLL interroge le CM sur l'analyse de sol sur le terrain de Bec'h Coat, Le Maire informe que l'entreprise n'a pour l'instant pas donné de suite.

Le Maire,  
Jean-François LE GALL